



MILIZAC le 27 février 2016

Yves LAYEC

Koad Laeron

29290 MILIZAC

tel : 02 98 07 91 71 (*domicile*)

06 70 44 97 77 (*portable*)

e-mail : [yves.layec@orange.fr](mailto:yves.layec@orange.fr)

Cher collègue apiculteur  
Adhérent au GDSA du Finistère

Vous avez entendu parler de l'enquête d'épidémiologie qui s'est déroulée en 2012-2013 et 2013-2014 sur 6 départements français dont le Finistère. Au cours de cette enquête 66 ruchers environ par département ont été suivis chaque année.

Il a été nettement mis en évidence un taux de présence de loque américaine préoccupant, (26 cas sur 68 ruchers soit 38% lors de la visite de l'automne 2012) dans les ruchers finistériens.

Ces derniers jours des journaux locaux et nationaux et l'internet ont publié des articles à propos d'une méthode de capture / piégeage de fondatrices (femelles pondueuses) de frelons asiatiques *Vespa velutina*.

Cette méthode est basée sur l'utilisation d'appâts à base de miel, de brèches et de vieilles cires.

Le miel, s'il attire les frelons, attire aussi les abeilles.

**Le GDSA considère que ces dispositifs constituent une menace pour la santé de nos abeilles, en multipliant les risques de propagation de la loque Américaine, maladie extrêmement contagieuse et virulente, et déjà trop présente dans nos ruchers finistériens.**

Sans compter le risque de déclencher du pillage.

**Soucieux de la santé des abeilles le GDSA du Finistère tient à vous mettre en garde.**

- ✓ **D'accord pour capturer / piéger les fondatrices de *Vespa velutina* (frelon asiatique) en fin d'hiver et début du printemps c'est-à-dire du début mars jusqu'à la mi-mai environ.** Après cette période vous piégeriez plutôt des femelles stériles (ouvrières) et surtout d'autres insectes ; donc ne plus piéger après la mi-mai. Notons que l'efficacité de ce piégeage est contestée par les scientifiques du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN).
- ✓ Peu importe le moyen utilisé pour capturer ou piéger, pourvu qu'il soit efficace et autant que possible, **sélectif** : tapette à mouche, *piège-sélectif-à-frelons-fait-maison*, bocal, lasso, aspirateur, piège à guêpes, glu, etc...

- ✓ **Mais nous sommes contre l'utilisation du miel comme appât. Nous déconseillons vivement d'utiliser comme appât tout produit issu de la ruche tel que miel, brèches, vieilles cires ou même le fameux « jus de cirier » dans des dispositifs ouverts.**
- ✓ Pour « appâter » utilisez ce que vous voulez (les recettes ne manquent pas !) pourvu que cela n'attire pas les abeilles, ne provoque pas de pillage, et surtout ne présente **aucun risque d'être porteur d'agents pathogènes susceptibles de contaminer les ruches et les ruchers des environs** (virus, spores de loque américaine principalement).

Nous espérons, comme vous, pouvoir contenir le développement du frelon asiatique. Mais nous souhaitons également qu'aucune mauvaise pratique de capture ou de piégeage ne concoure à l'augmentation des cas de loque américaine (DS-1).

Un re-classement de *Vespa velutina* (actuellement en DS-2) en Danger Sanitaire de catégorie 1 (DS-1) pour les abeilles permettrait, le cas échéant, **une lutte obligatoire sur l'ensemble du territoire national.**

Bien cordialement  
Le CA du GDSA du Finistère.

Pour le conseil d'administration  
Yves LAYEC  
Président du G.D.S.A. 29